



PALAN DE TRACTION - TIRFOR

AY-TRAC 0,8 · 1,6 · 3,2 · 5,4

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le palan de traction (tirfor) AYERBE AY-TRAC. Pour votre sécurité et une utilisation correcte, lisez attentivement ce manuel avant d'installer et d'utiliser l'appareil et conservez-le pour toute consultation. Un exemplaire doit rester à disposition de tout opérateur.

L'AY-TRAC est un appareil portatif de traction et de levage à câble passant qui assure les fonctions d'un treuil ou d'un palan manuel. À la différence de ceux-ci, le câble ne s'enroule pas sur un tambour, mais il est entraîné de façon rectiligne par deux pinces auto-serrantes, à la manière de deux mains qui tirent le câble ou l'accompagnent à la descente. L'effort est transmis aux leviers de manœuvre (marche avant et marche arrière) par un manche télescopique amovible. L'appareil se fixe à un point d'amarrage résistant au moyen d'un crochet ou d'une broche, selon le modèle. La gamme AY-TRAC comprend quatre capacités : 0,8 · 1,6 · 3,2 et 5,4 tonnes.

Dans des conditions normales, l'appareil peut être utilisé dans une plage de température ambiante comprise entre -10°C et $+50^{\circ}\text{C}$. AYERBE ne garantit le fonctionnement de l'appareil que s'il est équipé d'un câble AYERBE d'origine, spécialement conçu pour ces appareils. Toutes les informations de ce manuel reposent sur les données disponibles au moment de son impression ; AYERBE se réserve le droit de modifier ses produits sans préavis.

ATTENTION : n'utilisez pas l'appareil pour lever ou déplacer des personnes, ne le motorisez pas et ne dépassez jamais la charge maximale d'utilisation. La capacité peut être multipliée, pour un même effort de l'opérateur, au moyen de poulies de renvoi ou de mouflage conformes à la norme EN 13157. Avant la première mise en charge, vérifiez à faible hauteur et hors risque que vous avez compris toutes les conditions de sécurité et de maniement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle (code)	Capacité max.	Ø câble admissible	Poids	Câble fourni
AY-TRAC 0,8 (585100)	800 kg	8 mm	6 kg	20 m
AY-TRAC 1,6 (585110)	1 600 kg	11 mm	12 kg	20 m
AY-TRAC 3,2 (585120)	3 200 kg	16 mm	23 kg	20 m
AY-TRAC 5,4 (585130)	5 400 kg	20 mm	33 kg	20 m

Effort requis au levier : 33 kN (0,8) · 42 kN (1,6) · 55 kN (5,4). Normes : CE · GS · TÜV · EN 13157:2004+A1:2009. Température d'utilisation : de -10°C à $+50^{\circ}\text{C}$. L'appareil est livré avec un câble AYERBE d'origine et un crochet de sécurité.

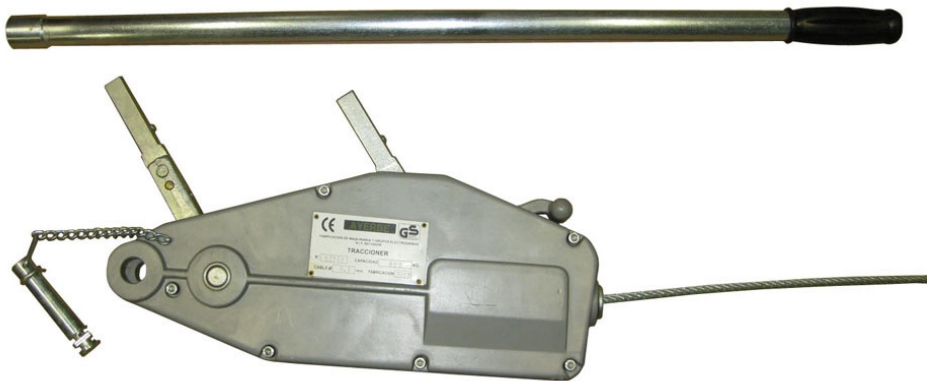
CONSIGNES DE SÉCURITÉ

- 1) Lisez ce manuel avant d'installer et d'utiliser l'appareil, et conservez-le à disposition de l'opérateur.
- 2) N'utilisez pas l'appareil si l'une de ses plaques ou inscriptions manque ou n'est plus lisible.
- 3) Assurez-vous que toute personne utilisant l'appareil connaît son maniement et les exigences de sécurité.
- 4) L'utilisation doit être conforme à la réglementation et aux normes de sécurité applicables au montage, à l'utilisation, à la maintenance et au contrôle des appareils de levage.
- 5) En usage professionnel, l'appareil doit être placé sous la responsabilité d'une personne connaissant la réglementation applicable.
- 6) Avant chaque utilisation, vérifiez le bon état apparent de l'appareil, du câble et des accessoires.

- 7) L'appareil doit être amarré à un point d'ancrage et à une structure suffisamment résistants pour supporter la charge maximale d'utilisation.
- 8) N'utilisez pas l'appareil pour lever ou déplacer des personnes, et ne le motorisez pas.
- 9) Ne l'utilisez pas pour des opérations autres que celles décrites, ni avec une charge supérieure à la charge maximale, ni en atmosphère explosive.
- 10) Ne stationnez jamais et ne circulez jamais sous la charge ; signalez et interdisez l'accès à la zone située sous la charge.
- 11) Utilisez uniquement du câble AYERBE d'origine conforme aux spécifications de ce manuel ; tout câble présentant des signes de détérioration doit être mis au rebut.
- 12) Maintenez le câble toujours tendu par la charge ; évitez qu'un obstacle ne la neutralise à la descente, ce qui pourrait rompre le câble à sa libération.
- 13) L'appareil doit être vérifié périodiquement par un réparateur agréé.
- 14) Lorsqu'il n'est pas utilisé, rangez-le hors de portée des personnes non autorisées ; en cas de mise au rebut définitive, éliminez-le dans le respect de la réglementation environnementale.

DESCRIPTION ET COMPOSANTS

L'AY-TRAC se compose du corps de l'appareil, de deux leviers de manœuvre (marche avant et marche arrière), d'une poignée d'embrayage/débrayage, d'un manche télescopique amovible et d'un organe d'amarrage (crochet ou broche, selon le modèle). Il est livré avec un câble de levage AYERBE muni d'un crochet de sécurité.



Composants de l'AY-TRAC : corps, leviers, poignée d'embrayage, manche télescopique et broche d'amarrage

MODE D'EMPLOI : MONTAGE ET MISE EN SERVICE

- 1) Déroulez le câble en évitant de le tordre et de former des boucles ; protégez vos mains avec des gants de travail.
- 2) Débrayez le mécanisme de l'appareil (voir « Embrayage et débrayage »).
- 3) Introduisez le câble par l'orifice situé à l'extrémité opposée à l'organe d'amarrage (crochet ou broche).
- 4) Poussez le câble à travers l'appareil, en aidant au besoin le mouvement avec le levier de marche avant.
- 5) Lorsque le câble sort du côté de l'organe d'amarrage, tirez-le à la main jusqu'au point souhaité.
- 6) Réembrayez le mécanisme en manœuvrant la poignée d'embrayage.
- 7) Amarez l'appareil (ou le câble) au point fixe choisi, en vérifiant le verrouillage de l'organe d'amarrage (linguet fermé pour le crochet).
- 8) Déployez le manche télescopique jusqu'à ce que le ressort de blocage sorte par son orifice.

- 9) Enfoncez à fond le manche sur le levier choisi (marche avant ou marche arrière) et verrouillez-le par une rotation (env. 1/2 tour). L'appareil est prêt à opérer, à condition que la charge soit correctement amarrée.

EMBRAYAGE ET DÉBRAYAGE

La poignée d'embrayage permet de libérer le mécanisme de pinces pour passer le câble. Cette manœuvre ne doit être effectuée que HORS charge.

- 1) Débrayage : enfoncez à fond le bouton-poussoir de verrouillage et faites pivoter la poignée d'embrayage vers le haut ; relâchez le bouton et amenez la poignée à sa position de verrouillage. Le mécanisme est débrayé.
- 2) Embrayage : tirez légèrement la poignée dans le même sens, enfoncez le bouton-poussoir et maintenez-le en relâchant la poignée, qui revient en position embrayée sous l'effet de son ressort.

AMARRAGE

Un défaut d'amarrage peut entraîner un accident grave. Avant d'opérer, vérifiez toujours que le ou les points d'amarrage de l'appareil et du câble présentent une résistance suffisante à la force à exercer. Il est recommandé d'amarrer l'appareil au point fixe ou à la charge au moyen d'une élingue de capacité appropriée. Il est interdit d'utiliser le câble de l'appareil comme élingue en l'enroulant autour d'un objet pour le reprendre par son crochet. Avant la mise en charge, assurez-vous que le crochet ou la broche sont correctement verrouillés (linguet fermé pour le crochet).

MANŒUVRE

La manœuvre s'effectue en actionnant le manche par un mouvement de va-et-vient d'amplitude variable selon la commodité de l'opérateur. Les leviers de marche avant et de marche arrière sont à double effet : la charge se déplace à chaque course du manche, dans les deux sens. N'actionnez jamais simultanément les deux leviers.

MISE HORS SERVICE ET STOCKAGE

Avant de débrayer, il est indispensable de mettre l'appareil hors charge : actionnez le levier de marche arrière jusqu'à supprimer la tension du câble. Retirez le manche du levier (en le faisant préalablement pivoter pour le déverrouiller) et rangez-le. Débrayez l'appareil et procédez dans l'ordre inverse de la mise en service ; réembrayez-le avant de le ranger. Stockez l'appareil et le câble dans un lieu sec, à l'abri des intempéries. Le câble doit être stocké enroulé sur son touret et entièrement sorti de l'appareil ; avant de l'enrouler, il convient de l'inspecter, de le nettoyer à la brosse et de le graisser.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ CONTRE LES SURCHARGES

Tous les modèles comportent un système de goupilles de sécurité à cisaillement. En cas de surcharge excessive, une ou plusieurs goupilles situées sur le levier de marche avant se cisailent et empêchent la poursuite du mouvement ; la manœuvre de descente ou de relâchement de l'effort reste possible avec le levier de marche arrière.

- 1) Retirez les goupilles cisailées à l'aide d'un chasse-goupille et nettoyez leurs logements.
- 2) Mettez en place les goupilles neuves, en les enfonçant à fond par de légers coups de marteau après avoir fait coïncider les trous.
- 3) Utilisez uniquement des goupilles AYERBE d'origine du même modèle ; il est interdit de les remplacer par tout autre moyen.
- 4) Avant de remettre l'appareil en service, assurez-vous d'avoir supprimé la cause de la surcharge ; au besoin, mettez en place un mouflage. Conservez une réserve de goupilles de rechange.

CÂBLE

Il est essentiel d'utiliser les appareils AY-TRAC exclusivement avec du câble AYERBE d'origine, conçu pour ces appareils. Le câble comporte un toron de couleur rouge, apparent à l'état neuf ; une extrémité se termine par un crochet de sécurité avec cosse et manchon, l'autre est soudée et meulée. Le bon état du câble est une garantie de sécurité aussi importante que celui de l'appareil lui-même.

- 1) Examinez le câble quotidiennement en cours d'utilisation pour détecter déformations ou fils rompus ; en cas de détérioration apparente, faites-le vérifier par une personne compétente.
- 2) Mettez au rebut tout câble dont l'usure a réduit le diamètre nominal de 10 %.
- 3) Nettoyez et graissez le câble avec un chiffon imbibé d'huile ou de graisse ; évitez les graisses au bisulfure de molybdène ou à additifs graphités.
- 4) N'exposez pas le câble à des températures supérieures à 100 °C ni à des agents mécaniques ou chimiques agressifs ; ne le laissez pas frotter contre des obstacles et utilisez des poulies de diamètre adéquat.
- 5) Pour le levage, assurez-vous que la longueur du câble dépasse la course à utiliser, en laissant au moins 1 m qui dépasse toujours du côté de l'amarrage.

ENTRETIEN

L'entretien consiste à nettoyer et graisser l'appareil et à le faire contrôler périodiquement (au moins une fois par an) par un réparateur agréé. Pour le nettoyer, plongez-le dans un bain de solvant (pétrole, essence ou white-spirit ; jamais d'acétone, de trichloréthylène ni de dérivés) et secouez-le pour détacher les saletés ; renversez-le pour les évacuer par l'ouverture des leviers, égouttez-le et laissez-le sécher. Lubrifiez ensuite abondamment le mécanisme en versant de l'huile (type SAE 90-120) par les ouvertures du carter, l'appareil étant débrayé et hors charge, en manœuvrant les leviers pour faciliter la pénétration. N'utilisez jamais d'huile ou de graisse au bisulfure de molybdène ni à additif graphité. Tout appareil dont le carter est choqué ou déformé, ou dont le crochet est déformé, doit être retourné à un réparateur agréé.

CONTRE-INDICATIONS D'EMPLOI

Il est interdit :

- 1) d'utiliser l'appareil pour lever ou déplacer des personnes, ou de le motoriser ;
- 2) de l'utiliser au-delà de sa capacité nominale ou pour des opérations autres que celles prévues ;
- 3) de manœuvrer la poignée d'embrayage lorsque l'appareil est en charge ;
- 4) d'entraver le libre débattement des leviers ou de la poignée d'embrayage, ou d'actionner simultanément les deux leviers ;
- 5) d'utiliser tout autre moyen de manœuvre que le manche télescopique d'origine ;
- 6) de remplacer les goupilles de sécurité par tout autre moyen que des goupilles AYERBE du même modèle ;
- 7) de fixer l'appareil par un autre moyen que son organe d'amarrage, ou d'empêcher son auto-alignement sur la direction de la charge ;
- 8) d'utiliser le câble de l'appareil comme élingue, ou d'appliquer une charge sur le brin de câble sortant du côté de l'amarrage ;
- 9) de frapper les organes de commande, ou d'amener le manchon du crochet ou l'extrémité du câble au contact du carter ;
- 10) d'utiliser l'appareil à des températures inférieures à -20 °C ou supérieures à +70 °C, ou avec des poulies non conformes à la norme EN 13157.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

- 1) Si le levier de marche avant tourne librement sans entraîner le mécanisme, les goupilles de sécurité se sont cisailées sous l'effet d'une surcharge ; remplacez-les selon le chapitre correspondant.
- 2) Pompage : le manque d'huile provoque un phénomène (sans danger) en marche avant, où le câble ou l'appareil monte et descend de quelques centimètres sans progresser ; on le supprime en versant de l'huile dans le carter.
- 3) Secousses : une manœuvre saccadée en marche arrière est également due à un manque d'huile ; procédez de la même manière.
- 4) Blocage : si le câble se bloque dans l'appareil (généralement par détérioration de la partie intérieure), arrêtez la manœuvre, reprenez la charge par un autre moyen sûr et dégagez l'appareil en le débrayant hors charge ; si cela est impossible, retournez l'appareil et son câble à un réparateur agréé.

VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

Toute entreprise confiant un appareil AY-TRAC à un personnel salarié doit appliquer la réglementation du travail relative à la sécurité, qui exige en général une vérification initiale avant la mise en service et des vérifications périodiques. Vérifiez que les étiquettes de l'appareil sont présentes et lisibles ; des étiquettes de remplacement peuvent être fournies sur demande.



DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD

E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»



LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 · 01015 Vitoria — Espagne

Par la présente, nous certifions que tous les produits mentionnés ci-dessous sont conformes aux spécifications et aux exigences des législations de la Communauté européenne et peuvent être commercialisés sur les marchés de la CE. Ces modèles sont conformes aux directives suivantes :

PALAN DE TRACTION - TIRFOR (AY-TRAC)

Modèles : AY-TRAC 0,8 · 1,6 · 3,2 · 5,4 N° de série : _____

DIRECTIVE : 2006/42/CE

Normes harmonisées : EN ISO 12100:2010 · EN 13157:2004 + A1:2009

À Vitoria-Gasteiz, le 10 janvier 2025

Adrián Mtz. Albornoz

Directeur — AYERBE S.A.